

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille dix huit, vendredi 14 septembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents : M. Charron Maire, M. Somon 1^{er} Adjoint, Mme Lemarchand 2^{ème} Adjointe, M. Leclère 3^{ème} Adjoint, Mme Danger, Mme Agnès, Mme Bocca, M. Fréret.

Étaient absents excusés : M. Leprince, Mme Lefebvre, M. Lecoq, M. Emerald, M. Lenormand, Mme Théroutte, M. Quartier.

Secrétaire de séance : Mme Danger

Date de convocation : 3 septembre 2018

Suite au décès de Jean-Paul DESRUES, ancien conseiller municipal durant 3 mandats, le Maire propose de respecter une minute de silence.

Le conseil Municipal accepte la demande du Maire d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :
« mise en place d'une alarme à la salle des fêtes »
« adhésion Association CHENE »

PERSONNEL COMMUNAL

2018/24 - TITULARISATION ADJOINT TECHNIQUE

Madame Charlotte LEDOUX, adjoint technique à 32/35^{ème}, est stagiaire depuis le 1^{er} septembre 2017, au terme de l'année de stage il est possible de titulariser cet agent (poste au tableau des emplois ou elle a succédé à Mme Annick Lemercier).

Le maire propose au conseil municipal de titulariser Madame Charlotte LEDOUX.

Après avoir délibéré, et considérant que l'agent donne satisfaction, les membres du conseil municipal à l'unanimité des personnes présentes :

- valident la titularisation de Madame Charlotte LEDOUX, adjoint technique à 32/35^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2018 conformément à la réglementation en vigueur.
- modifient le tableau des emplois communaux suite à cette titularisation

TRAVAUX

LOCAL TECHNIQUE

N'ayant pas tous les éléments nécessaires pour une prise de décision, le Maire propose le report du sujet à la prochaine réunion de conseil.

2018/25 – CHAUDIERES SALLE DES FETES

Considérant la vétusté de la chaudière fioul de la salle des fêtes « Paul Girardeau », et après avoir analysé les devis fournis par 4 fournisseurs,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes,

- décide de procéder au changement de la chaudière fioul actuelle de la salle des fêtes « Paul Girardeau »
- retient le devis de l'entreprise BOUCLON située 28, rue de la République à Caudebec en Caux, pour un montant total HT de 6 803.00 € (8 163.60 € TTC).
- autorise le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer le devis correspondant.
- impute la dépense au C2135 du budget communal 2018.

2018/26 – CHAUDIERES MAIRIE

Considérant la vétusté de la chaudière fioul de la mairie et après avoir analysé les devis fournis par 4 fournisseurs,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes,

- décide de procéder au changement de la chaudière fioul actuelle de la mairie
- retient le devis de l'entreprise CH2C située 45, Rue de la Mare à La Mailleraye sur Seine, pour un montant total HT de 7 604.00 € (9 124.80 € TTC).
- autorise le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer le devis correspondant.
- impute la dépense au C2135 du budget communal 2018.

2018/27 - MISE EN PLACE ALARME A LA SALLE DES FETES

Considérant la nécessité d'installer une alarme à la salle des fêtes « Paul Girardeau » et après avoir analysés les devis fournis par 2 fournisseurs,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes,

- décide d'équiper la salle des fêtes « Paul Girardeau » d'une alarme intrusion
- retient le devis de l'entreprise MAXALARME située 510 Rue La Croix à Saint Nicolas de Bliquetuit, pour un montant total HT de 2 700.83 € (3 241.00 € TTC).
- autorise le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer le devis correspondant.
- impute la dépense au C2135 du budget communal 2018.

EGLISE

Le Maire informe ses collègues que le dossier de demande de subvention pour la 1^{ère} phase de travaux de restauration de l'église auprès du Département est considéré complet et qu'un accord a été donné pour commencer les travaux avant l'octroi de subvention. Le dossier sera présenté à la commission du Département à la mi-novembre.

VOIRIE

Suite à l'aménagement provisoire, avec rétrécissement de chaussée, près du cimetière rue des écoles pour la sécurisation des habitants, le maire fait savoir qu'il n'a pas eu de plaintes des vattevillais. Quelques modifications ont été apportées pour le passage du car scolaire et les habitants tout proche pour accéder à leur propriété.

Si cet aménagement est concluant, il sera définitivement adopté et aménagé en dur. Il est proposé au maire d'ajouter des barrières pour la sécurisation des piétons. Il est à noter que la base de vie des ouvriers qui travailleront sur la restauration de l'église sera installée tout près de cet aménagement.

BUDGET

2018/28 – TARIFS ACCEUIL PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes fixe comme suit les tarifs de l'accueil périscolaire à compter de l'année scolaire 2018 – 2019

Le matin

De 7 h 30 à 8 h 30

- 1.00 € la demi-heure (toute demi-heure entamée est due)

De 8 h 30 à 8 h 45

- 0.50 € le quart d'heure (tout quart d'heure entamé est du)

Le soir

De 16 h 40 à 18 h 40

- 1.00 € la demi-heure (toute demi-heure entamée est due)

Inscrit la recette au compte 7067 du budget communal

2018/29 – ACHAT TABLEAUX

Suite au vernissage de photos de M. Stéphane L'Hôte qui a eu lieu à la bibliothèque municipale « la Salamandre » le vendredi 8 juin 2018, le Maire propose d'acquérir un cadre photo. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes décide d'acquérir pour la commune de Vatteville-la-Rue le tableau nommé « l'enfant à la roue du Sénégal » pour un montant de 100 € qui sera exposé à la bibliothèque Municipale « la Salamandre ». La dépense sera imputée au compte 2161 du budget communal 2018.

2018/30 – ACHAT ŒUVRE

Considérant l'exposition artistique, peintures, sculptures, gravures sur inox, samedi 29 et dimanche 30 septembre 2018 à la salle des fêtes « Paul Girardeau » de Vatteville-la-Rue organisée par l'Association pour la Restauration de l'Eglise, la Municipalité et le Foyer Rural, le Maire propose d'acquérir une œuvre d'art. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes autorise le maire à effectuer cette acquisition. La dépense sera imputée au compte 2161 du budget communal 2018.

2018/31 – EXONERATION TAXE FONCIERE : ANNULATION DELIBERATION

Vu la délibération 2017/23 du 8 septembre 2017 décidant d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés non bâties, à compter du 1^{er} janvier 2018, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, pour les parcelles ZE2 et ZE3 situées sur la commune de Vatteville-la-Rue,

Vu l'avis de la Direction Régionale des Finances Publiques de Normandie, en date du 13 décembre 2017 considérant cette délibération sans portée,

Vu le courrier du 28 août 2018 du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, demandant l'annulation de la demande d'exonération car le risque d'amputer les ressources des collectivités étant trop important,

A la vue de tous ces éléments, Le Maire propose au Conseil Municipal, d'annuler la délibération 2017/23 du 8 septembre 2017,

Après en avoir délibéré et voté, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes :

Valide l'annulation de la délibération 2017/23 du 8 septembre 2017 décidant l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties sur les zones humides situées dans le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et à tout autre organisme concerné par ce dossier.

2018/32 – ADHESION ASSOCIATION « CHENE »

Le Maire propose de soutenir l'association CHENE (Centre d'Hébergement et d'Etudes sur la Nature et l'Environnement) située à Allouville-Bellefosse, pour les différentes actions qu'elle mène en faveur de la nature pour le respect et la défense de la faune et de la flore sauvages.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes accepte d'adhérer à cette association pour un montant de 25€ pour 2018. La dépense sera imputée au compte 6281 du budget communal 2018.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Stèle Fraser Clark : Le Maire propose d'installer une 2^{ème} stèle auprès de celle du Sergent White en mémoire du pilote Néo Zélandais Fraser Clark abattu en lisière de forêt à la Vaquerie. Son inauguration interviendra à l'occasion des cérémonies de commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération de la commune.

Activités ADOS : il est envisagé de mettre en place des activités pour les adolescents aux vacances de la Toussaint. Toutes les modalités ne sont pas encore fixées. A valider lors d'un prochain conseil municipal.

Vieux Château : Le Maire indique qu'il a obtenu un accord de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour le nettoyage de la végétation autour des ruines du vieux château ceci qui sera effectué par l'association GAVS (Groupe Archéologique du Val de Seine).

Halte randonneurs : Le Maire fait savoir qu'il a rencontré M. Craquelin, Vice-Président de Caux Seine Agglo qui sera en charge du dossier du projet de la halte randonneurs. Ce dernier apprécie la qualité du projet proposé par l'école d'architecture en partenariat avec le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande et félicite le conseil municipal pour son choix qui sera soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Date à retenir :

- Journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre visite église et chorale le 16 à 16h30
- La Balade à Jo, le 23 septembre à Vatteville-la-Rue
- Expo peinture, sculpture et gravure, 29 et 30 septembre salle des fêtes de Vatteville
- Histoire contée en musique « la fête du cochon », le 6 octobre à 18h au vieux château
- Concert : quatuor de Schubert, le 19h octobre à 20h à l'église de Vatteville
- Fêtes patriotiques du 11 novembre
- Pièce de théâtre du Foyer Rural, 25 novembre à 14h30 « Ca sent le sapin »

La séance est levée à 20 h 30 minutes

CHARRON Jacques	SOMON Sylvain	LEMARCHAND Gisèle
LECLERE Vincent	DANGER Jeannine	LEPRINCE Philippe
LEFEBVRE Aurélie	LECOQ Dominique	AGNES Mireille
EMERALD Didier	BOCCA Véronique	FRERET Jean-François
LENORMAND Didier	THEROUDE Brigitte	QUERTIER Michel